

**Ministry of Training,
Colleges and Universities**

Service Delivery Branch
33 Bloor Street East
2nd Floor
Toronto ON M7A 2S3
Phone: 416-326-1459
Fax: 416-326-5606

**Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités**

Direction de la prestation des services
33, rue Bloor Est
2^e étage
Toronto ON M7A 2S3
Téléphone : 416 326-1459
Télécopieur : 416 326-5606



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :

Conseils scolaires de district
Coordonnateurs et agents de supervision du PAJO

EXPÉDITRICE :

Barbara Simmons
Directrice de la prestation des services

DATE :

Le 13 septembre 2013

OBJET :

**Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario
(PAJO)
Formulaire de candidature**

Je vous souhaite un bon retour de vacances estivales. J'espère que vous avez pu profiter de cette pause et que vous êtes emballés par le début d'une autre année couronnée de succès pour nos étudiants du PAJO.

J'aimerais profiter du début de cette nouvelle année scolaire pour souligner les réalisations du programme PAJO. Ceux d'entre nous qui ont été témoins de la croissance du système d'apprentissage de l'Ontario au fil des années apprécient tout particulièrement l'énorme progrès réalisé concernant le nombre d'étudiants de niveau secondaire qui reconnaissent la valeur d'une carrière dans les métiers spécialisés. Il va sans dire que le travail des coordonnateurs du PAJO a joué un rôle déterminant dans ce changement de mentalité chez les jeunes.

J'aimerais également profiter de cette occasion pour rappeler à tous, fonctionnaires et éducateurs, l'importance d'obtenir le consentement éclairé de nos clients et de protéger leur vie privée. Comme vous le savez, les conseils scolaires doivent obtenir le consentement éclairé des participants avant de les inscrire au programme PAJO et dans le Système d'information d'Emploi Ontario du ministère (SEIO-APPR).

Plutôt qu'une tâche administrative, l'obtention du consentement constitue, aux dires des éducateurs, une « occasion d'apprentissage ». Comme l'a dit avec tant d'éloquence notre commissaire à la protection de la vie privée, en tant que Canadiens, nous considérons que la vie privée n'est pas seulement un droit individuel, mais qu'elle fait partie de notre système de valeurs sociales et collectives. Notre droit à la vie privée et au consentement est un élément essentiel de notre capacité à être nous-mêmes et d'une société libre et démocratique. La perte de la confidentialité et du contrôle de nos renseignements personnels peut avoir des répercussions sur notre capacité à être autonomes. Ce message est particulièrement important pour les jeunes, dans un monde axé sur la technologie.

Comme vous le savez, le ministère est assujéti à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP), et les conseils scolaires le sont à la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée* (LAIMPVP). Ces deux lois contiennent des modalités législatives relatives à la collecte, à l'utilisation et à la sécurité des renseignements personnels. En outre, l'entente avec le PAJO souligne les exigences que doivent respecter les conseils scolaires en matière de protection de la vie privée.

En plus d'être une exigence prévue par la loi, l'obtention du consentement des étudiants ou de leur parent/tuteur avant de les inscrire au programme PAJO procure des avantages tangibles. La capacité de partager les renseignements recueillis fait en sorte que nous disposons de statistiques précises sur la fréquentation au PAJO pour faire la preuve du succès du programme et orienter les décisions du ministère. Grâce à ces données précises et validées, le ministère est en mesure de prendre des décisions fondées sur des faits pour favoriser de façon constante le soutien au PAJO et la croissance du programme.

Notre conseillère du PAJO, Anita Webb, vous fournira les méthodes et formulaires propres à ce sujet et est disposée à vous offrir toute l'aide requise. En terminant, j'aimerais mentionner que vous trouverez des ressources sur le site Web du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée, qui comprennent des Ressources pédagogiques, à l'adresse <http://www.ipc.on.ca/french/home-page/default.aspx>

Je vous remercie à nouveau de l'excellent travail accompli jusqu'à maintenant et je me réjouis à la perspective d'une autre année marquée au coin de la réussite.

Veillez agréer mes sincères salutations.